

**Gazette des Métiers:** Quel est le rôle de la Commission Economie ?

**Michel Meyer:** Elle met en œuvre le programme économique de la CMA, tel qu'il a été défini dans le plan d'actions prioritaires 2007-2013.

**GM:** Depuis leur création, il y a dix ans, les Journées Portes Ouvertes attirent un nombreux public et leur succès ne faiblit pas, pourquoi ?

**M.M.:** Détenteur d'un savoir-faire, l'artisan ne sait pas toujours le faire savoir. Les Journées Portes Ouvertes sont un moyen de communication interactif entre les artisans, leurs clients et ceux en puissance de le devenir. Leur succès démontre aux artisans que les valeurs qu'ils défendent sont partagées par le grand public. Elles permettent également de susciter des vocations parmi les jeunes visiteurs qui découvrent que les métiers de l'artisanat ont de belles perspectives de carrière et de réussite.

En 10 ans, nous avons organisé 76 portes ouvertes, animées par près de 2000 artisans, issus de toute la région. Certaines entreprises ont accueilli jusqu'à 800 visiteurs en une seule journée.

Le développement de ces manifestations a aussi été possible grâce au soutien de nos institutions à tous les échelons du territoire, car elles sont conscientes que l'artisanat est un secteur créateur d'emplois, pérennes de surcroît.

**GM:** Quels sont les objectifs visés par la territorialisation des animateurs économiques des métiers ?

**M.M.:** L'artisan n'a plus besoin de venir vers nous, nous allons vers lui. En installant un animateur économique dans un territoire bien identifié, généralement l'arrondissement, nous proposons une proximité immédiate et un contact direct, qui se traduit par un gain de temps et d'efficacité.

Cette présence permanente sur le terrain permet également de faire mieux prendre en compte les intérêts des entreprises par

Alors que la Chambre de Métiers d'Alsace célébrait avec éclat le 10<sup>e</sup> anniversaire des Journées Portes Ouvertes, organisées par les trois sections sous l'égide de la Commission Economie, son Président Michel Meyer a saisi l'occasion de rappeler ses principales missions.



## Michel Meyer

Président de la Commission Économie de la CMA

les collectivités locales et les élus locaux dans leurs actions de développement.

Grâce à la territorialisation, les informations véhiculées par nos animateurs nous remontent très vite et nous pouvons ajuster en permanence nos interventions.

La territorialisation a débuté il y a tout juste dix ans aussi, avec l'ouverture de la première antenne à Cernay. Nous en comptons huit aujourd'hui !

**GM:** Vous avez aussi mis en œuvre une certification AFAQ pour le dispositif d'aide de la CMA à la création d'entreprise. Pourquoi ?

**M.M.:** Nos artisans ont fait de la qualité de leurs produits et services, un véritable sacerdoce. Il appartenait à leur compagnie consulaire de leur proposer des services à l'identique.

Si nous avons choisi d'obtenir dans un premier temps une certification pour notre action en faveur de la création d'entreprise c'est qu'il s'agit là d'une priorité qui engage largement l'avenir de l'artisanat. Nous aidons les arti-

sans dans les différentes phases de la création d'entreprise depuis les démarches précédant l'installation, jusqu'à l'ouverture et au-delà dans leur développement.

Ce service a déjà été audité deux fois avec une note de 9/10 qui se passe de commentaires.

Notre objectif est d'étendre la certification à tous les services de la CMA

« Nos artisans ont fait de la qualité de leurs produits et services, un véritable sacerdoce »

**GM:** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Conseil Régional a confié à la CMA la mission d'instruire les dossiers d'aides du dispositif Gracea (aides à l'embauche et à l'investissement). Après une année de fonctionnement, quels sont les résultats ?

**M.M.:** La Région a délégué cette compétence à la CMA car elle a conscience que nous sommes les mieux placés pour analyser l'opportunité et le sérieux des demandes d'aides. En 2009, nous avons traité 201 dossiers !

Nous allons dresser un bilan de cette délégation de compétence avec le Conseil Régional et il n'est pas exclu qu'elle soit étendue à d'autres dispositifs !

**GM:** Vous exercez aussi d'importantes responsabilités au niveau international, à travers le Comité de Coordination des Affaires Européennes et Internationales (CCAIE), un organisme de l'APCM. Quel est son rôle ?

**M.M.:** Boucher de métier, j'ai longtemps représenté ma fédération nationale dans les instances européennes. Cette expérience m'a valu d'être choisi par l'APCM pour la représenter à Bruxelles.

Plutôt bien identifié dans quelques pays comme l'Allemagne, l'Italie et la France, l'artisanat l'est beaucoup moins et même pas du tout dans la plupart des autres pays. Il fallait faire prendre conscience aux commissaires européens de la réalité et de la spécificité de l'artisanat. Ce travail dans l'ombre a pourtant abouti avec la mise en place, sous la présidence Sarkozy, d'un « small business act » à l'échelon européen.

À l'international, le CCAIE intervient aussi pour aider les pays en voie de développement à se doter de structures de formation aux métiers de l'artisanat. Nous travaillons étroitement dans ce sens avec la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones. ■ ■ ■ ■ ■